

Me Éric David  
Ligne directe : (514) 987-6681  
Courriel : edavid@belleaulapointe.com

Le 28 juillet 2016

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE) ET PAR POSTE**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage  
Bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Objet : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficience par le distributeur et le transporteur d'électricité / R-3897-2014**  
**Notre dossier : 2474.032**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision procédurale D-2016-107 datée du 6 juillet 2016. Au paragraphe 23 de la décision, la Régie nous demande de lui transmettre les informations requises pour la planification de l'audience de la cause mentionnée en rubrique.

OC prévoit que la présentation de sa preuve nécessitera environ quarante-cinq (45) minutes. OC fera entendre deux témoins : M. Jules Bélanger de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) et Dr Roger Higgin de Sustainable Planning Associates Inc. à titre d'analystes, qui traiteront des sujets abordés dans le mémoire d'OC. Il est à noter que Dr Higgin s'exprimera en anglais.

Nous prévoyons que le temps requis pour les contre-interrogatoires des témoins du Distributeur sera de soixante (60) minutes.

De plus, nous prévoyons trente (30) minutes pour le contre-interrogatoire du témoin-expert retenu par l'AQCIE-CIFQ.

En terminant, nous estimons que notre plaidoirie orale devrait durer de vingt à trente (20 à 30) minutes.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

**BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.**

(s) Éric David

Éric David  
ED/cc

c. c. Me Éric Fraser, *Hydro-Québec Distribution*